



Fiche 5

Quelle documentation est disponible ? Où trouver de plus amples informations ?

Pour vous informer sur la réforme de la facturation, vous pouvez vous rendre sur la page impots.gouv.fr > Professionnel > Comment faire pour... - Gérer mon entreprise/association > [Je passe à la facturation électronique](#) et consulter la documentation mise à disposition.

Celle-ci est régulièrement mise à jour et enrichie.

Vous y trouverez :

- une **Foire Aux Questions (FAQ)** relative à la facturation électronique donnant les réponses sur la réforme, son champ d'application, les opérations concernées, les modalités d'application et plein d'autres thématiques encore.
- une **rubrique En savoir plus** donnant des informations plus précises sur les données attendues et des exemples concrets sur les opérations internationales.
- Une **rubrique Ressources documentaires** qui vous permet de trouver les bases juridiques de la réforme (loi, décrets et arrêtés) ainsi que le dossier des spécifications externes plus technique.